

Programme spécialisé TC-TGC

Direction des programmes Déficiences	Émis	2016-05-15
	Entrée en vigueur	2016-06-23
	Révisé	2016-06-07

Type (s) de clientèle/Expertise

Ces services s'adressent aux personnes de tous âges présentant une déficience intellectuelle et/ou un trouble du spectre de l'autisme et qui présentent un trouble du comportement ou un trouble grave du comportement.

Trouble du comportement : «Action ou ensemble d'actions qui est jugé problématique parce qu'il s'écarte des normes sociales, culturelles ou développementales et qui est préjudiciable à la personne ou à son environnement social ou physique».

Trouble grave du comportement : «Se définit par un ou des comportements qui mettent en danger, réellement ou potentiellement, l'intégrité physique ou psychologique de la personne, d'autrui ou de l'environnement ou qui compromettent sa liberté, son intégration ou ses liens sociaux». (Tassé et Al., 2010).

Expertise :

- AIMM;
- Expertise du SQETGC;
- Formation Équilibre en situation de TGC, des stratégies pour s'occuper de soi et des autres;
- IPEC / ITCA (APS).

2. Collaborateurs – Partenaires

L'approche doit se baser sur une vision systémique de la personne. Requiert donc de travailler avec plusieurs partenaires gravitant, de près ou de loin, autour de la personne.

- Parents, famille;
- Milieux scolaires;
- Milieux communautaires;
- Centre jeunesse;
- Curateur public;
- Médecin généraliste;
- Psychiatre;
- Autres programmes de la direction des programmes Déficiences (services spécifiques, DI, TSA, services résidentiels, etc.);
- Autres directions du CISSSMO et de l'ensemble des CISSS et des CIUSSS.

****Le programme RTF-RI est un partenaire central dans le continuum d'hébergement. Le programme TC TGC s'inscrit dans un continuum résidentiel dynamique afin de maintenir l'utilisateur dans un milieu de vie le plus naturel possible.**

3. Synthèse des services offerts

- Évaluer et intervenir auprès de la personne en respectant les processus cliniques reconnus (analyse et intervention multimodales (AIMM), évaluation fonctionnelle du comportement, analyse appliquée du comportement);
- Intervenir en prévention active afin d'éviter les situations d'escalade comportementale et intervention en situation de crise;
- Offrir au besoin un service d'hébergement transitoire en résidence à assistance continue (RAC) pour la clientèle présentant un TC ou un TGC afin de stabiliser les comportements. Les résidences à assistance continue font partie du continuum TC TGC;
- Enseigner de nouvelles habiletés adaptatives ayant pour objectif de développer l'autonomie et l'autodétermination de la personne;
- Maintenir ou restaurer ses liens significatifs et sa participation sociale;
- Accompagner les proches, l'entourage ou le personnel clinique ou communautaire dans le processus d'adaptation, que ce soit adaptation de l'environnement physique et humaine afin de réduire les manifestations des TC et TGC;
- Diminuer les manifestations comportementales et les gérer à travers les différents environnements de la personne, en s'appuyant sur des standards de pratique reconnues basées sur une philosophie de prévention et de traitement en adaptation et réadaptation;
- Offrir une intensité de services sur une période déterminée avec des critères de fin de service bien établis par une équipe de professionnels qui ont une expertise terrain, spécialisée en coaching direct. Une intensité de service direct pouvant aller jusqu'à plusieurs heures par semaine, y compris la fin de semaine si requis, sur une période déterminée en fonction des besoins de l'utilisateur;
- Élaborer le plan d'intervention comportemental et en assurer le suivi selon un échéancier rigoureux;
- Concevoir des plans de transition en s'assurant que les interventions et les aménagements préventifs sont transposés et/ou adaptés au nouveau milieu.

4. Perspective

- Développement de l'expertise au sein de l'équipe du programme spécialisé TC-TGC;
- Obtention d'une continuité et une fluidité à travers le continuum de service;
- Actualisation de l'épisode de service en éliminant les délais d'attente;
- Identification de critères clairs de fin de service à chaque étape du continuum;
- Les causes et fonctions du comportement seront comprises et des interventions et aménagements seront mis en place et seront efficaces. Elles auront favorisé la réduction des TC TGC. En consignait le tout dans un plan de transition, un jumelage optimal vers une autre ressource plus proche d'un milieu de vie naturel sera ainsi possible.

Processus d'élaboration / révision		
Rédigé par	Isabelle Perreault, coordonnatrice du programme spécialisé TC-TGC Laurence Pérusse-Tardif, coordonnatrice des programmes spécialisés TC-TGC et Nexus	2016-05-15
Révisé par	Sara-Eve Tremblay, agente de communication	2016-06-07
Personnes consultées	Marie-Josée Roy, directrice adjointe des programmes DI-TSA et DP	2016-06-01
	Jean-Marc Ricard, directeur adjoint des programmes DI-TSA et de l'hébergement	2016-06-01

Historique du document		
Approuvé par	Claude Bouchard, directeur des programmes Déficiences	2016-06-23
Commentaires		